

MUNICIPALITE DE SAINT-ALBAN

À une séance extraordinaire de la municipalité de Saint-Alban tenue le 7 décembre 2020 à 19h00 à huis clos, étaient présents monsieur le maire Deny Lépine, mesdames les conseillères Émilie Garneau, Julie Quintin et Carmen Marquis et messieurs les conseillers Christian Caron et Jean-Marc Julien, tous membres du conseil et formant quorum.

M. Vincent Lévesque Dostie, directeur général et secrétaire-trésorier était également présent.

Le conseil municipal constate et il est mentionné que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 153 du Code municipal.

1. Adoption du Budget 2021
2. Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2021-2023
3. Publication du Budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2021-2023.
4. Avis de motion d'un règlement 270 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2021.
5. Présentation du projet de règlement 270 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2021.
6. Période de questions.
7. Levée de la séance.

2020-12-145

Adoption du Budget 2021

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions budgétaires pour 2021;

Il est proposé par Mme Carmen Marquis et unanimement résolu :

Que le Budget 2021, au montant total de 1 857 164 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

Revenus

Taxe générale	1 112 153 \$
Autres taxes	499 129 \$
Autres revenus	129 226 \$
Transferts	116 656 \$

Total **1 857164 \$**

Dépenses

Conseil et application de la loi	66 806 \$
Administration générale	289 122 \$
SAAQ	42 109 \$
Sécurité publique	237 798 \$
Transport et voirie municipale	376 453 \$
Réseau d'aqueduc du village	51 899 \$

Réseau d'aqueduc de St-Marc	9 500 \$
Aqueduc du rang de la rivière Blanche	17 020 \$
Traitement des eaux usées	20 562 \$
Gestion des fosses septiques	32 229 \$
Hygiène du milieu, santé et bien-être	129 316 \$
Aménagement et urbanisme	60 613 \$
Promotion et développement	28 732 \$
Loisirs et terrain de jeux	125 386 \$
Activités culturelles	29 159 \$
Intérêts, financement et affectations	255 461 \$
Transfert aux activités d'investissements	85 000 \$
Total	1 857 164 \$

2020-12-146

Adoption du Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023

Considérant que le conseil municipal a établi des prévisions de dépenses d'immobilisations pour les années 2021-2022-2023.

Il est proposé par Mme Julie Quintin et unanimement résolu :

Que le programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023, au montant total de 2 945 000 \$, soit adopté tel qu'indiqué ci-dessous :

Année 2021

Ajout d'un aérateur – Épuration des eaux (Surplus affectés)	10 000 \$
Aqueduc village, réfection de conduites (Surplus affectés et subvention)	100 000 \$
Réfection conduite et voirie route Saint-Philippe (Emprunt et subventions)	1 650 000 \$
Pavage rue du Boisé (Budget annuel)	15 000 \$
Développement résidentiel (Emprunt / Vente des terrains)	400 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	20 000 \$
Affichage aux extrémités du territoire (Budget annuel)	10 000 \$
Équipement motorisé (Budget annuel)	40 000 \$
Sous-total	2 245 000 \$

Année 2022

Aqueduc village, réfection de conduites (Emprunt et subvention)	100 000 \$
Pavage rang de Grondines (Emprunt)	170 000 \$
Ajout d'une génératrice (Budget annuel)	45 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
Aménagement d'une rampe d'accès CCFM (Budget annuel)	25 000 \$
Sous-total	355 000 \$

Année 2023

Aqueduc village, réfection de conduites (Emprunt et subvention)	100 000 \$
Pavage rang Saint-Joseph Ouest (Budget annuel + Emprunt)	200 000 \$
Parc coin Matte/Marie-Désy (Budget annuel)	30 000 \$
Aménagements terrain des loisirs (Pacte rural et surplus affectés)	15 000 \$
Sous-total	345 000 \$

GRAND TOTAL (2021-2023) 2 945 000 \$

2020-12-147

Publication du Budget 2021 et du Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023.

Il est proposé par M. Christian Caron
et unanimement résolu :

Que le Budget 2021 et le Programme triennal d'immobilisation 2021-2022-2023 soient publiés dans l'Albanois du mois de décembre 2020.

Avis de motion du règlement 270 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2021.

Avis de motion est donné par le conseiller municipal M. Christian Caron que lors d'une séance ultérieure, tenue à un jour ultérieur, le règlement 270 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2020 sera adopté.

Présentation du projet de règlement 270 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2021.

Le projet de règlement 270 imposant les taxes, tarifs et compensations pour 2021 est présenté.

Période de questions

Traitement des questions de la part de la table du conseil ou de l'assemblée.

2020-12-148

Levée de la séance extraordinaire

Il est proposé par Mme Carmen Marquis
et unanimement résolu :

Que la présente séance extraordinaire soit levée.

Le maire lève la séance à 19h25.

Deny Lépine
maire

Vincent Lévesque Dostie
directeur général et secrétaire-trésorier

« Je, Deny Lépine, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »